

10)

Émilie Métais
Fabian Riviere
9 Rue des remondées
41350 Vineuil

Vineuil le 18/05/2022

Madame, Monsieur,

Suite à la consultation le lundi 16 Mai 2022 des divers documents mis à la disposition du public pour cette enquête, Veuillez trouver ci-dessous nos observations et questions concernant l'évolution de la zone des Remondées :

- **Espaces verts aménagés et pensés « détente et remise en forme »**
Aujourd'hui, la zone des Remondées est un lieu prisé par les promeneurs et leurs chiens, les joggeurs et les promenades familiales à pied ou à vélo. Nous souhaitons que, avec l'aménagement de voies vertes, ces loisirs de la vie de tous les jours ne disparaissent pas et soient même réévalués ; en 2022, dans le Loir et cher, nous trouverions cela ridicule de devoir prendre la voiture, pour aller se balader avec son enfant, promener son chien ou faire du sport en extérieur. Dans ce sens, nous souhaiterions que la commune envisage vivement la conservation de circuits de promenade sécurisés et agréables (pas « entre les voitures »), ainsi que l'installation d'aménagements tel qu'un **parcours santé**, des **agrès de fitness extérieurs** et de zones de promenade sécurisées pour les enfants et les chiens. Dans la création des allées, la plantation d'arbres favorisant l'ombre et la biodiversité au cœur de la ville serait également bienvenue, tout comme la création de petits espaces verts répartis de façon homogène dans tout le lotissement.

- **Réaménagement des infrastructures routières existantes**
Nous émettons des réserves concernant l'acheminement au lotissement des Remondées par la rue des Remondées, si cette dernière n'est pas réaménagée. Actuellement :
 - o Pas de trottoirs définis
 - o Pas de marquages au sol
 - o De nombreuses voitures garées le long des maisons
 - o Mauvaise visibilité à l'intersection de la rue des Remondées et de la rue des Écoles (malgré un miroir).
 - o Route relativement étroite lors des croisements de véhiculesDans ces circonstances, il semble très peu sécurisé qu'une route telle que celle-ci deviennent une des artères principales de ce nouveau lotissement. Nous voulons, le cas échéant, la création de **places de parking**, la **création de trottoirs de chaque côté de la chaussée**, voir une **piste cyclable** ainsi qu'un **passage à sens unique de la rue**, à terme, par mesure de **sécurité**. Parents d'enfants en bas âge, nous pensons à leur sécurité notamment lors de leur trajet vers l'école et, plus tard, au collège.

- **Mise à niveau des infrastructures liées aux enfants :**

Nous demandons à la municipalité d'envisager la conception d'espaces liés à l'arrivée de familles, et donc d'enfants dans cette zone de Vineuil ; En effet, le seul espace de jeu public à pied (pour des petites jambes) se trouve à l'angle de l'école de musique et compte exhaustivement un toboggan et une balançoire double à ressort pour les plus petits, accompagné d'un agrès de traction et d'escalade pour les 8-10 ans. Le tout dans un espace moyennement sécurisé (pas de clôture et végétation pouvant masquer la vision de l'adulte) où les enfants adorent aller se cacher, quitte à parfois traverser et se retrouver sur le trottoir juste à côté de la route de l'école.

La création d'espaces pouvant accueillir un nouvel afflux d'enfants nous semble nécessaire, tels que :

- o Un **nouveau parc de jeux** pour jeunes enfants (sécurisé, et adapté au nombre d'enfants futur dans la zone)
- o Un **terrain multisport** (City parc) pour que les plus grands trouvent aussi un intérêt dans cette zone (aujourd'hui, à notre connaissance, le seul terrain multisport dans les environs se trouve à côté du stade).

Nous recommandons également d'envisager une **extension du parking de l'école**, car déjà saturé chaque matin pour la dépose des enfants, et utilisé quotidiennement par les riverains les plus proches pour garer leurs véhicules.

- **Conservation des chemins ruraux existant :**

Il nous semble important de ne pas supprimer les chemins ruraux existant (comme celui longeant les parcelles cadastrales 164 à 153, puis 146, 142 et 140, reliant ainsi la Haute rue à la rue Lucie Aubrac en passant par la rue des Remondées) qui offrent un lieu de passage sécurisé pour accéder aux points d'intérêts tels que l'école ou l'accueil périscolaire. Pour reprendre le point précédent, qui dit nouveau lotissement, dit nouvelle famille, donc augmentation du nombre d'enfants se rendant dans cette zone. La présence d'**itinéraires alternatifs** pour se rendre dans cette direction est donc un **atout non négligeable** qu'il serait dommage de perdre. Par ailleurs, plusieurs riverains possèdent des portillons donnant sur ce chemin.

- **Aménagement de la rue des Pâtis :**

À ce jour, cette rue est empruntée par de **nombreuses voitures** ainsi que des **bus** et des **vélos**. La largeur et la qualité de la chaussée est déjà peu appropriée à la diversité du trafic. Par la création de logements à proximité, le flux **augmentera** puisque cette rue permet de rejoindre l'axe de la 4 voies en évitant le centre vinolien. Il paraît donc évident et nécessaire de revoir la qualité et le calibre de cette rue, ainsi que de son intersection avec la D72 en vue d'accroître la **sécurité** de ce flux.

CONCLUSION :

En conclusion, si nous **approuvons l'aménagement du lotissement des remondées**, nous nous voyons contraint d'attirer l'attention sur l'importance des différents points exposés précédemment.

De plus, nous nous sommes permis d'aller visiter deux ZAC, gérées par 3Vais aménagement : Là où espace, verdure et sécurité règnent dans la ZAC de l'Aubépin, à Saint Gervais la Forêt, nous avons vite déchanté en nous rendant dans celle du Bois Joli, derrière l'école des Noëls. Pas de trottoirs, pas de places de parking (excepté à l'entrée du lotissement), une conception alvéolaire et tassée qui donne un aspect « clapier à lapin ». **Vous aurez sans doute compris que nous sommes vivement opposés à la conception d'une ZAC des Remondées, similaire à celle du Bois Joli**

Pour rappel, la zone des Remondées est le dernier « poumon vert » inexploité du centre-est de Vineuil. La zone de la fosse carrée étant excentrée à l'ouest, l'opportunité d'un quartier à l'est du centre bourg, accueillant conjointement lotissement ET espace vert / lieu de détente, est une opportunité non négligeable sur le long terme pour la ville de Vineuil et pour le bien-être de tous, vinoliens et futurs vinoliens.

Émilie METAIS & Fabian RIVIERE

